

Entre arrogance et microagression linguistiques: traitement médiatique du propos rapporté en milieu linguistique minoritaire

Laurence ARRIGHI

Université de Moncton

laurence.arrighi@umoncton.ca

In this contribution, I interpret an individual reaction to the marking-up of remarks presenting local linguistic particularities in minority-language media. More specifically it involves the use of (sic) as well as various metadiscursive markings such as "he told us with his charming Acadian accent." Systematic research in a media corpus shows that these practices, while not very common, do occur. They are undoubtedly part of well-established professional techniques. Nevertheless, they can be insensitive to the community they serve, as shown by the individual response I take as a starting point. I propose that these practices can be seen as a form of linguistic arrogance (Messaoudi 2021) constituting yet another linguistic micro-aggression (Razafimandimbimanana & Wacalie 2020) faced by linguistic minorities.

1. Introduction

La présente contribution propose l'interprétation d'une réaction individuelle face à une pratique linguistique jugée dérangeante à une échelle collective alors que d'aucuns pourraient l'estimer *a priori* anodine. Pour comprendre ce qui se joue dans l'étude de cas proposée ici, il faut poser la situation envisagée – celle de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, communauté francophone minoritaire de l'est du Canada¹ – comme diglossique et considérer la diglossie comme un "conflit sans cesse reproduit et sans cesse remis en cause" (Gardy & Lafont 1981: 75). C'est ainsi que je propose d'envisager le cas étudié.

En novembre 2021, une activiste bien connue dans la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick poste sur un webzine local une vive réaction face à une pratique qui consiste à apposer un (sic) à la suite de certains mots, expressions et manières de dire quand une personne de la communauté est citée dans certains médias importants de cette même communauté, afin de souligner une particularité linguistique locale.

Une connaissance préalable des médias visés ainsi qu'une recherche plus systématique sur le recours à une telle pratique mais aussi à d'autres inscrites dans une logique similaire (comme certains commentaires métadiscursifs portant sur une formulation incluse dans une situation ou sur l'accent de la personne citée) montre qu'elles sont en effet notables, même si elles demeurent somme toute peu courantes.

¹ Les lecteurs et lectrices de Tranel connaissent bien cette communauté sur laquelle la revue a déjà publié plusieurs travaux, dont ceux du numéro 64 dirigé par Federica Diemoz et Andres Kristol en 2016.

Ces pratiques relèvent sans doute de techniques professionnelles bien établies. Il n'en demeure pas moins, comme en témoigne le discours source de ce texte, qu'elles sont considérées comme indéliques envers la communauté que ces médias desservent. Leur dénonciation s'inscrit certainement dans un historique de récriminations de personnalités acadiennes contre certaines pratiques de médias en Acadie alors même qu'on juge que ces médias devraient être au service de la communauté. Toutefois, si le ressentiment guide parfois l'interprétation des discours ou pratiques médiatiques (Bernard Barbeau 2015), ce que nous pouvons déceler, on ne peut concevoir pour autant que les pratiques dénoncées ici soient neutres et que la réaction envisagée soit une simple surréaction. *A contrario*, et en suivant l'auteur de cette réaction, je propose que l'on peut voir dans ces pratiques une forme d'arrogance linguistique (Messaoudi 2021), de mépris en discours (Bernard Barbeau & Moise 2020) constituant finalement une micro-agression linguistique de plus (Razafimandimbimananana & Wacalie 2020) auxquelles font face les minorités linguistiques. C'est ce que j'illustre dans cette contribution.

Pour débiter, après une mise au point sur la marque (sic) et le contexte de mon étude, je cherche, par une prospection au sein des médias incriminés, à donner la mesure de telles pratiques, essentiellement l'utilisation de la marque (sic), secondairement de quelques commentaires métadiscursifs. Je regarde ce qui est fait, comment, pourquoi, sous quelles formes, dans quelles proportions, etc. L'objectif est de tenter de cerner ce que ces pratiques impliquent lorsqu'elles sont utilisées dans ces médias (que servent-elles à souligner? pour quel type de locuteur, locutrice? etc.). Je m'attèle ensuite à comprendre la production, et plus encore la réception de ces pratiques de marquage telle qu'elle ressort de la réaction prise comme point de départ de ce texte. Dans la francophonie canadienne, les médias en milieux minoritaires suscitent certaines attentes et essuient certaines critiques récurrentes. Je m'arrête brièvement là-dessus, toutefois pour expliquer ce qui se joue dans la situation analysée, je mobilise la série de concepts évoqués plus haut (arrogance linguistique, mépris en discours et micro-agression linguistique). Je propose qu'une réflexion à partir de ces notions, mises récemment en circulation au sein de la sociolinguistique francophone, peut contribuer, dans le contexte envisagé, à éclairer certaines tensions sociales et sensibilités communautaires.

La recherche vise notamment à montrer que si le propos rapporté est l'essence même du texte médiatique (Krieg 2000), certaines modalités de citation expriment des rapports de pouvoir variables entre les personnes citeuses et citées, révèlent certains enjeux socio-politiques et surtout relaient des idéologies linguistiques bien ancrées.

2. (sic) et autres marquages métadiscursifs: usage général et usage au sein du corpus

2.1 *Du (sic) dans les médias*

La marque (sic) est une forme que l'on peut retrouver dans tout écrit qui cite (notamment l'écrit journalistique mais aussi scientifique, juridique, etc.). Elle vient d'un adverbe latin signifiant "ainsi" et "[s]e met entre parenthèses après un mot ou une expression que l'on cite, pour souligner qu'on cite textuellement" (le Robert en ligne). Dans la mesure où les médias font largement usage de la citation, il est donc attendu que l'on retrouve la marque dans les textes médiatiques. Pourtant, à ma connaissance, cette marque n'a fait l'objet que de peu de travaux. Ceux existant, par exemple l'étude de Krieg (1999) qui porte sur la présence de (sic) dans la presse d'extrême droite en France à la fin du 20^e siècle, en montrant des usages orientés qui vont bien plus loin que l'utilité première prêtée à cette marque. Pour la presse traitée par Krieg, c'est la part d'implicite que comprend la présence d'un (sic) invitant le lectorat à déduire la suite dans un raisonnement qui ne va pas jusqu'au bout qui est exploitée, Krieg propose que le (sic) comble la "vacance argumentative". L'intention est alors polémique et le (sic) peut être utilisé pour railler le propos cité (pour son contenu bien plus que pour une question orthographique ou grammaticale).

Dans le cadre d'une réflexion plus générale sur cette marque, Krieg pose son usage comme non-neutre. Il souligne, met à distance, sous-entend une forme de condamnation du propos (de sa forme ou de son fond). À la suite de la chercheuse, j'estime que (sic) n'est pas une marque métadiscursive neutre.

Dans la situation que j'envisage, et c'est cela qui pousse l'activiste acadienne à réagir, il y a un usage de la marque (sic) dans des médias acadiens qui la "saisit", la "dérange", deux verbes qu'elle utilise tour à tour et qui montrent une réception négative de la présence de cette marque dans le contexte qu'elle commente. Avant d'analyser le propos, il est pertinent de dire quelques mots de l'autrice. Il s'agit de Rosella M. une "Acadienne, blogueuse et activiste [ainsi que] commentatrice politique", tel qu'elle se présente dans sa biographie sur le webzine *Astheure* qui accueille son texte de réaction. Rosella M. s'intéresse surtout aux questions féministes, en lien notamment avec les fonctions qu'elle a longtemps exercées au sein du Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick. C'est en général sur ce sujet qu'elle publie des textes sur *Astheure* ou d'autres médias numériques. Il n'est donc pas dans ses habitudes d'intervenir sur une question de langue. Ce fait peut être intéressant à souligner dans la mesure où cela témoignerait d'une exaspération importante. En revanche, elle intervient sur des questions qui touchent à la justice sociale et en cela sa réaction n'est pas totalement inattendue puisque la pratique commentée est vue comme un manque de respect envers tout un groupe social, comme on le verra plus loin. Le webzine *Astheure*, quant à lui, accueille des textes sur des questions sociétales, culturelles, politiques, dont linguistiques

mais là n'est pas son objet privilégié². *Astheure*, comme média social numérique, s'avère un espace privilégié de réaction citoyenne, telle celle analysée ici.

Venons-en à ce qu'écrit l'activiste Rosella M. à propos de ce (sic) dans les médias acadiens. Je la cite longuement:

La semaine passée, je lisais tranquillement dans ma gazette du matin un bon entretien avec une artiste de Grande-Digue qui semblait ben benaise: "J'adore l'automne. À la plage, le sable durcit. Tous les coquillages sont plus faciles à ramasser parce que ça ne cale pas. Mon mode de vie, c'est *go with the flow*... je choisis les couleurs, puis le reste c'est intuitif... Le reste est arrivé par adonnance (sic) parce que je ne voulais pas gaspiller." "Sic"? [...] J'étais saisie par ce sic. Ce qui m'a fait aller chercher qu'est-ce que c'est que ce sic. [...] Les livres nous disent que "sic" veut dire "tel que cela a été dit ou écrit, aussi étrange ou incorrect que cela paraisse." Donc, c'est pointer du doigt. [...] J'ai vu que c'est utilisé par les médias lorsque quelqu'un fait une faute de français, en parlant ou à l'écrit. [...] (sic) pour "adonnance", un mot acadien comme il faut, venant d'une expression marine "vent d'adon", le sic était donc abusif, tant qu'à moi. [...] Dans une citation qui est entre guillemets, on sait bien que c'est la personne citée qui parle, hein? Donc, quoi, en disant "sic", on fait semblant de corriger la dictée de la personne?

C'est une véritable petite histoire qui est racontée ici, une anecdote mise en scène avec art où une situation initiale banale et sereine: lire tranquillement "sa" gazette du matin (je reviendrai sur l'emploi du possessif), est perturbée par un fait aussi inattendu que dérangeant: un (sic) suivant "un mot acadien comme il faut". Rosella M. prend la peine de rappeler l'étymologie de l'expression ainsi pointée du doigt ("arriver par adonnance"), de la rattacher au vieux vocabulaire maritime, ce qui en Acadie est une stratégie de légitimation (ce que l'on tient pour "archaïsmes" étant largement préféré à ce que l'on tient pour anglicismes, Boudreau 2009). Rosella M. se dit donc (rhétoriquement) fort surprise par l'emploi de la marque incriminée, on le note par exemple au nombre de points d'interrogation qui ponctuent son texte. À plusieurs reprises la présence de ce (sic) est interrogée. Quel est le sens, la valeur de sa présence?

Il est certes difficile de statuer sur les intentions de chaque journaliste qui a ainsi mis en exergue un mot, une expression qui sont ressentis comme régionaux (on suppose que c'est cela qui pousse à apposer un (sic)) ou quoiqu'il en soit non standard. Ce faisant, le ou la journaliste n'applique parfois qu'une série de règles et surtout de recettes rédactionnelles (fort nombreuses dans l'écriture médiatique, comme nous l'apprennent les manuels à destination de la profession³). De plus, il ne faut pas oublier que tout texte est en général revu et

² Sur son site, le webzine se présente comme un espace de débat en français qui vise tant à informer qu'à favoriser les échanges d'idées et les découvertes culturelles (voir <https://astheure.com/qui-sommes-nous/>).

³ À ce sujet voir la réflexion de Bernier et Karamifar: "Depuis les années 1950, les guides, les manuels ou les ouvrages prescriptifs concernant la pratique d'écriture journalistique, fondamentaux dans la formation des journalistes, ne cessent de se développer" (2015: n.p.). Aux dires de l'auteur de l'un de ces ouvrages, ces derniers s'attachent à préciser les éléments constitutifs du métier de journaliste, y compris l'écriture, et à "indiquer les repères et les codes pour fixer [ses] règles" (Agnès 2008: 9).

parfois corrigé voire modifié avant sa parution (Krieg 2000). Enfin, les médias en milieu linguistique minoritaire peuvent faire preuve, presque par tradition dirais-je, d'un certain purisme (Boudreau 2021). Il n'en demeure pas moins que Rosella M. précise que la marque (sic) signale souvent une faute et que pour cette raison notamment, son usage pour pointer un régionalisme est discutable⁴.

2.2 *Du (sic) dans le corpus*

À la suite du billet de Rosella M., j'ai voulu voir comment les médias que cette dernière incrimine font usage de la marque (sic). Les médias incriminés sont très explicitement la chaîne régionale de Radio-Canada (plus précisément puisqu'il s'agit d'écrit, sa plateforme web) ainsi que le quotidien *L'Acadie nouvelle*⁵.

J'ai débuté ma recherche en constituant, grâce au moteur de recherche Eureka, un corpus à partir du seul mot clé (sic). Ce corpus comprend deux sous-corpus. Le premier est constitué des textes relevés sur la plateforme web de Radio-Canada (Acadie, Atlantique ou Nouveau-Brunswick selon les périodes) qui incluent la marque (sic). La recherche a porté sur toutes les archives disponibles pour ce média sur le moteur de recherche mobilisé, soit du 8 juillet 2005 (date à partir de laquelle les données sont disponibles) au 1^{er} juillet 2022 (date de la composition du corpus). J'ai pu recenser 58 attestations du mot clé. *L'Acadie nouvelle*, principale presse acadienne du Nouveau-Brunswick, est explorée du 2 juillet 1999 (pour la même raison que ci-dessus) jusqu'à la même date butoir. J'ai obtenu 13 attestations de la marque (sic).

Si l'on se penche sur les emplois de (sic) dans les documents recensés, comme il est d'usage et tel que le souligne Rosella M., (sic) indique bien une faute, par exemple la graphie fautive de "*Corona Virus*" (RC 31 mars 2021) prêtée à celui qui était alors le président du Réseau de santé Vitalité.

La marque est souvent présente lorsque des politiciens ou politiciennes sont cités, ce qui peut être vu comme une manière (douce) de les brocarder:

⁴ Son usage pour signaler une erreur l'est du reste tout autant, comme l'avance Krieg: "le fait de stigmatiser, chez l'autre, sa non-maitrise de la norme linguistique n'est pas, on le sait, la façon la moins violente d'exprimer son mépris. De plus, dans la presse [...] on ne souligne pas les fautes de français de n'importe qui." (1999: 21).

⁵ Radio-Canada (son antenne régionale sise à Moncton) pour la radio et télédiffusion et le quotidien *L'Acadie nouvelle* sont les deux plus "gros" médias qui desservent la population francophone de la province. *L'Acadie nouvelle* a sans doute une identité plus locale. Publié à Caraquet, le journal s'adresse aux gens d'ici. La société Radio-Canada émet d'un bout à l'autre du pays avec des "décrochages" régionaux. Le siège de la SRC est à Montréal.

On a été très agressive [sic]⁶ pour encourager le gouvernement à agir davantage et intervenir en matière d'économie. [...] a fait valoir Roger Melanson, député libéral de Dieppe. (RC 21 mai 2020)⁷

Dominic Cardy a d'abord été critiqué cet hiver pour avoir préconisé des mesures strictes de santé publique dans les écoles, un dossier de santé qui, selon certains, ne relevait pas de son ministère. [...] Moi je suis globaliste, a-t-il affirmé. Je veux voir une planète ouvert (sic). Mais dans ce cas-ci, la pire chose qu'on peut faire, c'est de prétendre qu'il n'y a rien qui va mal et de juste continuer comme d'habitude. (RC 12 mai 2020)

Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick Aujourd'hui n'est pas le jour que j'espérais, a déclaré le premier ministre Higgs. Je pensais qu'on aurait [sic] arrivé à un accord pour gouverner avec une collaboration et une stabilité continue, a-t-il ajouté en faisant référence à l'échec des négociations de la semaine dernière avec les libéraux. (RC 17 août 2020)

Selon le porte-parole du Nouveau Parti démocratique, Dominic Hardy [Cardy], le gouvernement conservateur refuse de voir la réalité en face. "Ce n'est pas réaliste [sic], ce n'est pas possible. On n'a pas l'argent pour payer pour ça", dit-il. (RC24 novembre 2010)

Pourtant, mardi, à plusieurs reprises durant la même entrevue, le ministre Kelly Lamrock était loin d'être aussi catégorique. Lorsqu'on lui a demandé s'il était prêt à voter contre l'entente, il a répondu "Je suis prêt à suivre mon [sic] conscience". (RC 18 novembre 2009)

Sur les 58 occurrences de (sic) dans le sous-corpus Radio-Canada, c'est sa principale utilisation: signaler (et souligner) une faute de langue prêtée à une personne politique. Il en va de même dans l'autre sous-corpus. Dans cette veine, et tout en se rapprochant de l'usage souligné par Melanson, ce sont parfois des politiciennes ou politiciens acadiens employant des expressions courantes en Acadie qui sont cités et "siqués". Par exemple, l'ex premier ministre Brian Gallant, dont la langue a plusieurs fois fait l'objet de commentaires désobligeants de la part de plusieurs médias⁸, voit ses propos faire l'objet de plusieurs (sic). Ici pour l'expression *faire sûr* somme toute courante en Acadie (et ressentie comme un calque de l'anglais):

"Nous voulons savoir s'ils sont en train de se faire [les inspections], on veut voir s'il y a des garderies qui ne respectent pas les normes et nous voulons faire sûr [sic] qu'il y a de l'imputabilité", a-t-il [Brian Gallant] réclamé en Chambre. (RC 11 février 2014)

D'autres expressions locales sont aussi accompagnées d'un (sic) alors qu'elles sont dans la bouche de diverses personnalités locales ou même d'anonymes.

Le président de la Fédération de la faune du Nouveau-Brunswick, Roland Michaud, craint, comme bien d'autres intervenants, que la province confie la gestion de ces camps au secteur privé. Il constate que cette question suscite de fortes réactions. "Je n'ai jamais vu aucun sujet qui a eu autant de criage [sic] et de passion comme ce sujet", dit-il. (RC 14 septembre 2009)

"Qui reston chez eux! Pas besoin csa icite (sic)" (RC 8 septembre 2015)

⁶ L'usage de la ponctuation entourant sic est variable dans ce média: parfois (sic), parfois [sic].

⁷ Dans les extraits cités la référence se lit comme suit: RC pour Radio-Canada et AN pour *L'Acadie nouvelle* suivi de la date de parution. Les références complètes de chaque article cité se trouve en bibliographie.

⁸ La pratique médiatique qui consiste à moquer les personnes politiques dont le parler est marqué régionalement semble dans la francophonie quasiment ubiquiste, pour la situation française voir notamment Boyer (2016).

On notera que dans ce dernier extrait, qui est un commentaire pris sur les réseaux sociaux et cité par le média (une pratique de plus en plus courante), ni la terminaison verbale, ni la graphie oralisante ("csa") ne sont suivies d'un (sic) alors que la forme adverbiale *icitte* très présente en Acadie l'est. Ce dernier terme est d'ailleurs l'une des formes régionales les plus souvent suivies de (sic) dans les citations où elle apparaît. C'est particulièrement vrai dans le sous-corpus de *L'Acadie nouvelle*, bien que le petit nombre d'occurrences dans ce média ne permette pas vraiment de poser des conclusions.

"Il n'y a pas de panique. Personne panique *icitte* (sic)", a répliqué l'entraîneur (AN 4 novembre 2014)

L'angoisse et la colère des regards perçaient à travers la buée des vitres contre lesquelles ils plaquaient des affichettes "SOS Hôpital". Les membres du groupe affirment que la fermeture de l'urgence et de plusieurs services de l'Enfant-Jésus portera un coup fatal à la relance économique. "Si on n'a pas d'hôpital à Caraquet, attends-toi pas qu'on va avoir des grosses industries qui vont venir s'installer *icitte* (sic)", a dit Sylvio P. (AN 6 novembre 2004)

D'autres expressions régionales sont ainsi soulignées. Elles sont toujours incluses dans des citations tel que l'a relevé Rosella M.:

Plusieurs heures plus tard, Chantal Doiron était encore ébranlée par les événements. "C'est un client que nous avons vu à quelques reprises ici. Il ne nous a jamais dérangés. Apparemment, il n'en voulait à personne à part les machines. Il n'a pas brisé l'endroit où l'argent se trouvait. Ce n'est pas un monsieur qui est très grand, mais il a pogné (sic) une colère", a-t-elle partagé. (AN 7 août 2009)

Même s'il est plutôt discret sur sa vie et ses inspirations, Cayouche se livre avec simplicité et honnêteté.

"Moi, je n'ai rien inventé dans mes chansons. Je dis au monde qu'est-ce qui sont après faire, et non qu'oissé faire (sic)", souligne l'artiste sexagénaire dans le documentaire. (AN 24 septembre 2009)

Si, comme Rosella M., on peut juger que cet usage de la marque (sic) - pour indiquer que l'expression régionale est celle de la personne citée et non celle du rédacteur ou de la rédactrice de la nouvelle (alors même qu'elle se trouve dans une citation reproduisant tout le protocole du discours rapporté: les deux points et les guillemets) – peut sembler indélicat, il n'est toutefois pas massif et représente peu de cas sur l'ensemble des (sic) relevés.

2.3 *"Dit-il dans son bel accent acadien ...": quelques commentaires métadiscursifs*

Les médias envisagés ont aussi d'autres façons (elles aussi jugées maladroites, indélicates) de souligner dans le discours des personnes citées des traits régionaux. La même Rosella M. signale une autre façon de faire: celle que le linguiste appellerait le commentaire métadiscursif.

Je cite encore une fois l'activiste acadienne:

Tôt un matin dernièrement, Radio-Canada Acadie a publié sur son site internet un texte sur la pêche aux pétoncles. Une journaliste avait parlé à des pêcheurs acadiens du Nouveau-Brunswick. Le texte commence avec un pêcheur qui répond aux questions de la journaliste, qui le cite et ajoute, "dit-il, avec son sympathique accent acadien". Un Acadien se lève un beau matin, en Acadie, va travailler, et si Radio-Canada "Acadie" lui parle, on nous rapporte qu'il parle "avec son sympathique accent acadien". On est en Acadie, on parle Acadien.

De fait une recherche dans les mêmes médias nous montre également l'existence d'une telle pratique.

"Moi et ma conjointe Julie, nous venions d'adopter une petite fille (Chelsie) et quand je revenais à la maison après un long voyage, Chelsie prenait deux ou trois jours avant de me reconnaître et de s'asseoir sur moi, a-t-il signalé, **avec un accent significatif du Nouveau-Brunswick** (AN 30 décembre 2002, AN, c'est moi qui souligne)

Il faut préciser que nous sommes ci-dessus dans le genre journalistique du portrait, en l'occurrence celui d'un entraîneur de hockey acadien de retour en Acadie. Le genre, assez codifié, implique certainement de donner quelques petits détails "intimes" sur le portraituré pour "donner de la chair à un individu", le portrait de presse se doit de regorger d'anecdotes, d'images, de citations (Hoffbeck 2001 cité par Bernier & Karamifar 2015: n.p.) et l'accent d'une personne est sans nul doute un marqueur identitaire fort. Mais, précisément dans cette fonction, l'accent sert tout autant à marquer l'altérité, ce qui rend problématique sa mention dans la mesure où dire de quelqu'un qu'il a un accent implique une mise à distance (Robillard 2003: 42). Ainsi, la mention de l'accent, qui plus est qualifié, est une pratique certainement jugée anodine du côté de ceux qui pensent avoir le bon ou encore mieux ne pas en avoir, mais les sociolinguistes ont bien montré que l'accent "est la dénomination privilégiée de l'altérité linguistique [...] [et que] toutes les variétés [n'étant] pas égales [ce sont] les variétés dominées [qui] sont désignées comme porteuses d'un accent" (Larrivée 2009: 84). On se souvient que mettre à distance et souligner l'altérité sont déjà des propriétés reconnues à la marque (sic), ainsi Rosella M. ne se trompe pas quand elle traite ces différentes pratiques côte à côte.

Parce que nous sommes dans une ère qui valorise, au moins discursivement, la diversité et la différence, l'accent dans le corpus est toujours qualifié positivement. Ainsi, l'accent de personnes acadiennes est par exemple qualifié de *magnifique* ou encore de *chaleureux* (AN 24 novembre 2011), de *petit* (AN 11 février 2021), de *bel* (l'expression *bel accent* revient à de multiples reprises pour qualifier tel ou tel accent d'Acadie). Les qualificatifs employés sont donc neutres (comme *significatif*) ou encore apparemment positifs. Néanmoins, en particulier avec les adjectifs *chaleureux* ou *petit*, on tombe dans un travers de nombreuses fois souligné quand il s'agit de parler de langues ou de pratiques de langue minorées. La qualification nettement hypocoristique s'avère inscrite dans une logique de domination dans la mesure où dire de l'accent d'un groupe qu'il est *chaleureux* ou *a fortiori petit*, peut être interprété comme une posture de surplomb. Boudreau (2021) montre que les Acadiens et les Acadiennes eux-mêmes finissent par interioriser cette "hiérarchie" et parlent souvent de leur

"petite langue". C'est bien ainsi que le conçoit Rosella M. qui l'interprète comme une forme de distance et de mépris dont feraient preuve certains journalistes "détachés" en Acadie:

Radio-Canada Acadie cherche-t-il à confirmer l'impression qu'ils rapportent sur nous et qu'ils sont pas à nous, pas un service où on se parle entre nous? On sait qu'on est l'équipe junior de Montréal, qu'on est les limbes des jeunes journalistes qui attendent l'appel rédempteur – comme quelqu'un m'a dit, c'est mieux qu'être le purgatoire de Montréal – mais de nous trouver cute est déplacé. Et en passant, il n'y a pas "un" accent acadien.

On se moque de nous. On sique les (sic) sur nous.

On note que la réaction est vive et que la scriptrice est touchée. Certains journalistes se moquent-ils donc des Acadiens et des Acadiennes (tel qu'avancé ci-dessus) en usant de la marque (sic) et d'autres commentaires à caractère métadiscursif? L'autrice voit-elle juste en désignant pour "coupable" de jeunes journalistes montréalais contraints de faire leur classe en Acadie, ou plutôt puisque répondre à cette question est difficile, pourquoi ce profil-là est-il d'emblée ciblé?

Pour comprendre la réaction de Rosella M. et plus largement pour comprendre ce qui se joue ici, il faut s'arrêter d'une part sur les attentes particulières qui, au sein de la francophonie canadienne en situation minoritaire, sont nourries envers les médias en général et les récriminations récurrentes qui sont nourries envers certains. D'autre part, il faut creuser les logiques diglossiques à l'œuvre sur le terrain qui nous occupe engendrant des actions et réactions telles que celles commentées ici.

3. Ce que ces (sic) et autres marques pourraient bien vouloir dire

Toute société a des attentes particulières envers les médias et les rôles sociaux prêtés à ces derniers sont nombreux, ce qui nourrit parfois certaines récriminations à leur endroit. C'est ce que nous allons voir en premier lieu dans cette partie. Je tenterai ensuite de comprendre ce qui se joue ici entre des pratiques journalistiques jugées "déplacées" et la réaction d'une personnalité sensibilisée à la cause acadienne et aux questions de justice sociale.

3.1 Des médias en milieu minoritaire: de la perception aux pratiques

Pour les communautés francophones minoritaires au Canada, à l'instar d'autres minorités, la possession de médias propres fut une lutte de longue haleine. Dans leur combat pour leur reconnaissance, ces communautés ont mis sur pied des organes de presse dès la fin du 19^e siècle (Laporte 2013, pour l'Acadie voir Boudreau & Urbain 2013) qui ont porté leur voix et leur ont donné une importance à l'extérieur de la communauté. Cet historique explique au moins en partie la relation particulière que ces minorités entretiennent envers leurs médias et qu'ils nourrissent certaines attentes face à ceux-ci.

Il existe désormais plusieurs études sur les attentes que la presse, et plus largement les diverses formes de médias en milieu francophone minoritaire au Canada, suscitent auprès des communautés qu'elles desservent. Les études de Corriveau (1998) et de Fabris (2000; avec Beauchamp 2002) portent respectivement sur le Manitoba francophone et l'Ontario français. Dans cette lignée, une recherche de Eddie (2011) traite de la communauté envisagée ici, celle de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et concerne de plus l'un des deux médias regardés, à savoir *L'Acadie nouvelle*. Eddie nous rappelle avant tout que dans la société acadienne, comme dans toute société, les divers acteurs et actrices sociaux ont des attentes partiellement différentes en matière de médias. Toutefois, au-delà de ces différences, il est ressorti de son étude trois attentes majeures partagées. Les membres de la communauté désirent être représentés (qu'on leur parle d'eux), ils attendent aussi d'un média qu'il les rassemble (ce qui peut être important lorsque la communauté est éclatée en de multiples lieux). Et enfin, il est attendu de ces médias qu'ils n'hésitent pas à combattre pour le groupe. Dans cette logique, un reproche souvent fait au radio- et télédiffuseur public en Acadie, est d'être trop, selon les termes qui reviennent le plus souvent dans la critique, montréalisé, québécocentriste.

Fatiguée de voir Radio-Canada Montréal se comporter comme "une grosse station régionale", la Société nationale de l'Acadie (SNA) demande que le diffuseur public francophone représente mieux l'ensemble du pays.

Il y a beaucoup de frustration, [...] dit [...] Louise Imbeault, présidente de la SNA. Elle a critiqué le processus de recrutement des journalistes et des recherchistes et des animateurs, qui a été centralisé, selon elle. Le nombre de jeunes issus de nos milieux a beaucoup diminué; on ne s'entend plus beaucoup à Radio-Canada, a-t-elle déploré. On veut que nos accents soient entendus à l'antenne. (RC 18 janvier 2021)

Ce reproche est récurrent, il est repris par les médias eux-mêmes qui s'en sont fait l'écho (comme dans l'extrait ci-dessus), il est l'objet de prises de position publiques plus ou moins rémanentes (Lord-Émard 2020). Il y a une dizaine d'années, le sénateur Pierre de Bané s'était fait un cheval de bataille de cette question. Ce dernier, dans un mémoire de 412 pages remis au Sénat à l'automne 2012, blâme la société Radio-Canada de servir d'abord les Québécois en proposant quasi systématiquement une optique québécoise de l'information alors que son mandat est de servir tous les Canadiens-français. Les usagers et usagères francophones à l'extérieur du Québec ont plusieurs fois exprimé ce sentiment d'être laissés pour compte. Par exemple lors de la campagne électorale fédérale de 2015 où un débat des chefs jugé trop centré sur des problématiques touchant essentiellement les Québécois et Québécoises a entraîné une montée en puissance du "phénomène #nouscomptons" (comprendre: les autres francophones du Canada comptent aussi) analysé par Bernard Barbeau (2019). Son étude se penche sur la construction argumentative des discours accompagnés du mot-clic #nouscomptons sur Twitter, elle illustre aussi l'appropriation citoyenne de ce "nouveau" moyen de communication et enfin aborde la perception du mouvement dans la presse canadienne de langue française. Elle montre que:

[p]lusieurs usagers reprochent [...] à Radio-Canada ce qu'ils jugent être une forme de québéco-centrisme [...] ces internautes critiquent le fait que, pour Radio-Canada, francophones et Québécois semblent synonymes puisque plusieurs des sujets abordés dans la version française du débat des chefs concernent exclusivement le Québec et ses habitants" (2019: 38)

Le dernier extrait cité du texte de Rosella M., dont je reprends un segment, s'inscrit clairement dans cette veine: "Radio-Canada Acadie cherche-t-il à confirmer l'impression qu'ils rapportent sur nous et qu'ils sont pas à nous, pas un service où on se parle entre nous?". Bernard Barbeau rapporte aussi un discours qui ne va pas sans une certaine ironie. L'analyste y voit le signe d'une "exaspération, parfois vive" (2019: 43). Cette ironie et cette exaspération, on les retrouve dans le discours de Rosella M., ce qui la conduit peut-être à considérer que les pratiques qu'elle dénonce sont plus présentes dans les médias que la recherche en leur sein (voir partie précédente) ne le montre.

Quelles que soient les critiques que reçoivent les médias qui desservent ces communautés minoritaires, ces dernières y sont par ailleurs très attachées. L'étude de Eddie (2011), à l'instar d'autres études citées ci-dessus, montre en effet aussi un fort attachement de la communauté aux médias qui la desservent. Ce sentiment ressort chez Rosella M. par l'emploi révélateur de possessifs quand il en est question, et ce à plusieurs reprises, dans son texte: "**ma** gazette", "**[n]os** médias", "**mes** médias acadiens" (c'est moi qui souligne).

Dans un tel contexte, on comprend que les pratiques d'écriture pointées du doigt, même si elles demeurent rares, puissent être regardées comme une attitude de surplomb. Plus largement, ce type d'action peut être anodin du côté de celui, celle qui le produit, mais pour des raisons sociohistoriques prendre une certaine ampleur et entrer en résonance avec d'autres vexations, devenant de ce fait une micro-agression pour celui, celle qui le reçoit.

3.2 *De l'arrogance et des microagressions linguistiques comme concepts explicatifs*

La réaction de Rosella M. témoigne notamment d'un ressentiment individuel mais aussi collectif de gens à qui l'on a trop dit qu'ils parlaient mal⁹. C'est du moins ainsi que je propose d'analyser les choses. Si l'on peut essayer de comprendre l'action (pourquoi telle instance décide d'apposer un (sic) à côté d'un trait d'un régiolecte au sein d'une citation ou de commenter un accent, l'emploi d'un terme suite à celle-ci), c'est surtout la réaction que peut susciter cette action que je commenterai en m'appuyant sur les propos et sentiments exprimés dans le texte de Rosella M.

⁹ Pour une toute autre situation et de tout autres faits, Jaffe (2005) a pu montrer que l'évaluation de pratiques linguistiques au sein de médias communautaires par des membres de la communauté pouvait être influencée par un historique de domination linguistique qui joue sur les expériences et les idéologies linguistiques des gens face à des questions d'identités, d'autorités et d'authenticités linguistiques.

Comme je l'ai indiqué dès l'introduction, le propos rapporté est au cœur du texte médiatique et ses modalités sont bien rodées dans le métier, parfois stéréotypées et mobilisées sans plus de réflexion. De plus la personne qui signe un papier n'est pas l'ultime responsable du contenu de celui-ci, encore moins de sa forme (Krieg 1999). Toutefois il n'en reste pas moins vrai qu'à un certain niveau, une instance éditoriale valide telle ou telle pratique. Ce faisant, l'emploi du (sic) dans le contexte commenté exprime des rapports de pouvoir inégaux et manifeste de l'arrogance linguistique que Messaoudi (2021) définit et commente comme suit:

un acte langagier qui sous-tend le mépris social du locuteur à l'encontre de son vis-à-vis, de sa façon de parler (son accent par exemple), [...] traduit un rapport de force symbolique et culturel [...] et se manifeste dans une activité langagière **in situ**, [...] le locuteur arrogant s'estime de plein droit [et] l'attitude arrogante est à peine consciente de la part de son auteur.

Messaoudi fait intervenir dans sa définition la notion de mépris, un sentiment, une attitude, nous indiquent Bernard Barbeau et Moïse (2020), plusieurs fois mis au jour dans le cadre de travaux portant sur des situations diglossiques. Au fondement de sa définition, la diglossie est un conflit entre "variétés", entre groupes identifiés à diverses variétés. C'est de fait ainsi que l'interprète Rosella M. en prêtant la pratique de l'apposition de la marque (sic) à des journalistes venus de Montréal¹⁰ (et qui n'aspirent qu'à y retourner). Presque rien ne permet d'étayer que nous avons affaire à une pratique de "journalistes montréalais"; tout au plus peut-on rappeler le fait que l'usage du (sic) commenté ici se retrouve visiblement beaucoup plus présent sur le site de Radio-Canada, qui reste un média national (avec un siège à Montréal), que dans les pages de *L'Acadie Nouvelle*, dont l'identité et le fonctionnement sont régionaux. C'est pourtant ainsi que le conçoit Rosella M. et c'est bien du côté de l'effet produit (de l'effet perlocutoire) qu'il faut comprendre toute la portée du cas envisagé ici. En effet, on pourrait arguer que ce (sic) est banal, que son emploi relève d'une certaine mécanique d'écriture et qu'il n'est pas la pire manifestation de mépris social auquel un groupe dominé a à faire face. C'est ici que la notion de micro-agression linguistique (Razafimandimbimananana & Wacalie 2020) me semble opportune. Une recherche-création menée par ces chercheurs en terrain néo-calédonien (un terrain diglossique) auprès d'étudiants et étudiantes a permis de définir les micro-agressions linguistiques comme "des remarques insidieuses qui, du point de vue des destinataires, sont vécues comme la subordination d'expériences sociales en raison de pratiques langagières dévalorisées" (Razafimandimbimananana & Wacalie 2020: n.p). Cette conceptualisation s'appuie sur la notion de microagression raciale, les deux types de microagressions étant posé comme des "[actes] subtils, acerbes, souvent

¹⁰ Dans le cadre d'une interprétation faisant appel à la notion de diglossie, il faut se rappeler que Montréal est la ville qui représente pour la francophonie canadienne le pôle de référence, un pôle "normatif" certes, mais surtout un pôle à fort pouvoir symbolique (Breton-Carbonneau et Heller 2021).

inconscients qui se révèlent être des formes verbales ou non verbales de dévalorisation [...] [qui] lorsqu'elles ponctuent le quotidien des personnes appartenant à des minorités sociales, produisent des effets conséquents et durables." (n.p.). La notion de microagression linguistique permet de comprendre diverses remarques (et ici pratiques) ambiguës, des remarques et pratiques (comme celle d'apposer un (sic) à la suite d'un usage régional) qui parce qu'elles reflètent des stéréotypes et des idéologies bien ancrés et parce qu'elles sont banalisées, possèdent un "véritable pouvoir agissant" (n.p.). Finalement, loin d'être anodines, les microagressions linguistiques "affectent pernicieusement" (pour reprendre les termes de Razafimandimbimananana & Wacalie) ceux et celles qui les subissent, provoquant notamment une "paralyse" sociale et interactionnelle. Dans le cas qui nous occupe, plusieurs études depuis de nombreuses années (voir notamment Guitard 2003) soulignent le fait que les journalistes au Nouveau-Brunswick disent avoir du mal à trouver des gens d'ici pour leur parler et mettent cela sur le compte de l'insécurité linguistique ambiante. Une remarque de Rosella M. - "ça semble vouloir dire que bientôt, si jamais on accorde un interview aux journalistes radio ou télé, on devrait parler comme il faut ou s'attendre au son d'un gong après nos mots "mal choisis"? Nos médias participent-ils à notre insécurité linguistique?" - permet de conclure qu'il existe bien des pratiques (sans doute inconscientes) insécurisantes et que pointer un usage régional avec la même marque que l'on utilise pour signaler une faute fait partie de ces pratiques. La notion de "micro-agression linguistique" permet ici, comme dans l'étude néo-calédonienne, de souligner le caractère banal et banalisé d'idéologies puristes.

4. Conclusion

Dès les années 1960, la sociologie interactionnelle (Goffman 1961; Bauman & Briggs 1990) a contribué à mettre en évidence le fait que tout discours médiatique est le résultat d'un "tissage" de propos de participants et participantes divers qui n'occupent pas tous la même position par rapport à l'énoncé médiatique. La façon dont on cite une personne est l'une des manifestations de ce rapport inégal à l'énoncé médiatique. Plusieurs études ont montré comment les médias avaient tendance à reproduire, puis éventuellement souligner, les traits linguistiques non standard de certains groupes de population: personnes issues de milieux populaires, personnes en situation de migration, membres de minorités visibles, etc. Les médias américains, en reproduisant des traits de l'oral dans les seuls propos de personnes racisées alors qu'il était évident et logique que toute personne en emploi, sont un bon exemple de cet usage de la citation-stigmatisation.

Ici, c'est la marque métadiscursive (sic) qui maintient l'autre à distance, souligne l'étrangeté de son dire. Comme l'indique Krieg, "[à] travers le (sic), c'est un mot représenté comme "mot des autres" qui est commenté, et il est commenté comme étrange, bizarre, incongru, étonnant, ..." (1999: 16).

Finalement, ce petit fait qu'est le recours au (sic) dans une citation à côté d'un terme tenu pour régional permet d'illustrer le sens social donné à la variation linguistique, comme sa présence témoigne de la prégnance d'une idéologie puriste: ce qui contrevient au standard doit être tenu à distance. Au niveau analytique, comprendre ce petit fait implique, à l'instar de l'analyse d'autres réactions face à des pratiques médiatiques ciblant ou semblant cibler un groupe spécifique, de superposer les niveaux d'analyse comme nous y invite notamment Bernard Barbeau (2014) pour une tout autre situation. Il faut ainsi voir cet "évènement" comme révélateur de tensions sociales. Enfin, bien d'autres médias, d'autres horizons font de même, et cette pratique n'est jamais bien agréable pour la personne citée, mais la situation minoritaire lui donne ici une résonance particulière.

BIBLIOGRAPHIE

- Agnès, Y. (2008, 3^e édition): Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique. Paris (La découverte).
- Bané (de), P. (2012) Les égarements de Radio-Canada. Conseil de la radio, télévision canadienne.
- Bauman, R. & Briggs, C. (1990): Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life, *Annual Review of Anthropology*, 19, 59-88.
- Beaulieu, G. (1993): Les médias en Acadie. In J. Daigle (éd.), dans *L'Acadie des Maritimes, études thématiques des débuts à nos jours*. Moncton (Chaire d'études acadiennes), 505-542.
- Bernard Barbeau, G. (2014): Corpus complexe et superposition des niveaux d'interprétation: vers l'analyse d'une affaire médiatique révélatrice de tensions sociales. In V. Garin, G. Roux & M. Vadot (éds.), *Enjeux méthodologiques actuels en sciences du langage. Orientations, matériaux, contraintes*. Paris (L'Harmattan), 169-188.
- Bernard Barbeau, G. (2015): L'affaire Maclean's entre critique légitime, *bashing* et violence détournée: le rôle du ressentiment dans l'interprétation d'un discours controversé. *Semen*, 40, 111-118.
- Bernard Barbeau, G. (2019): Communautés francophones, revendications et médias sociaux: l'exemple du mouvement #nouscomptons dans la campagne électorale canadienne de 2015. In S. Hallion, N. Rosen & S. Najac (eds), *Les français d'ici, des discours et des usages*. Québec (Les Presses de l'Université Laval), 33-49.
- Bernard Barbeau, G & Moise, CI (2020): Introduction. Le mépris en discours. *Lidil*, 61. Disponible: <http://journals.openedition.org/lidil/7264>
- Bernier, M.-F. & Karamifar, B (2015): Enjeux contextuels et écriture du genre du portrait dans la presse canadienne. *Communication*, 33(2). Disponible: <http://journals.openedition.org/communication/5764>
- Boudreau, A (2009): La construction des représentations linguistiques: le cas de l'Acadie. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 54(3), 439-459.
- Boudreau, A (2021): Dire le silence – Insécurité linguistique en Acadie 1867-1970. Sudbury (Prise de parole).
- Boudreau, A & Urbain, É. (2013): La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue: représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur acadien* aux Conventions nationales. *Francophonies d'Amérique*, 35, 23-46. Disponible: <https://doi.org/10.7202/1026404ar>

- Boyer, H. (2016): L'"accent du Midi". De la stigmatisation sociolinguistique à l'illégitimation politico-médiatique. *Mots. Les langages du politique*, 111. Disponible: <http://journals.openedition.org/mots/22338>
- Breton-Carbonneau, G. & Heller, M. (2021): Le rapport centre-périphérie et les mobilités structurées: les jeunes Franco-Manitobains et Montréal. *Francophonies d'Amérique*, 52, 85-103. Disponible: <https://doi.org/10.7202/1082863ar>
- Corriveau, C. (2006): Informer ou défendre la cause: le dilemme de la presse franco-manitobaine. In M. Beauchamp & T. Watine (éds.), *Médias et milieux francophones*. Québec (Presses de l'Université Laval), 47-64.
- Eddie, M.-H. (2011): *Médias en milieu minoritaire: les attentes et les perceptions des publics de l'Acadie du Nouveau-Brunswick envers leur quotidien: L'Acadie Nouvelle*, thèse de maîtrise (Université d'Ottawa).
- Fabris, P. (2000): *La pratique du journalisme en milieu minoritaire: un regard croisé sur le cas de l'Ontario français*, mémoire de maîtrise (Université Laval).
- Fabris, P. & Beauchamp, M. (2002): *La pratique du journalisme en milieu minoritaire canadien: le cas de l'Ontario français*. *Les Cahiers du journalisme*, 10, 156-181.
- Gardy P. & Lafont R. (1981): La diglossie comme conflit: l'exemple occitan. *Langages*, 61, 75-91. Disponible: www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_61_1_1869
- Goffman, E. (1961): *Encounters: Two Studies in the Sociology of Interaction*. Indianapolis (Bobbs Merrill).
- Guitard, S. (2003): *Une analyse comparative des politiques linguistiques de deux radios communautaires francophones du Nouveau-Brunswick*, thèse de maîtrise, Université de Moncton.
- Hoffbeck, G. (2001): *Écrire pour un journal: entreprises, associations, collectivités territoriales, correspondants locaux*. Paris (Dunod).
- Jaffe, A. (2005): *Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire: perspectives corses sur le purisme linguistique*. *Langage et société*, (112)2, 79-97. <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2005-2-page-79.htm>
- Krieg A. (1999): *Vacance argumentative: l'usage de (sic) dans la presse d'extrême droite contemporaine*. *Mots*, 58, 11-34. Disponible: <https://doi.org/10.3406/mots.1999.2523>, [https://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450](http://www.persee.fr/doc/mots_0243-6450)
- Krieg, A. (2000): *Analyser le discours de presse - Mises au point sur le discours de presse comme objet de recherche*. *Communication*, 20, 75-97 <https://doi.org/10.4000/communication.6432>
- Laporte, D. (2013): *Présentation: les journaux des communautés francophones minoritaires en Amérique du Nord*. *Francophonies d'Amérique*, 35, 9-21. <https://doi.org/10.7202/1026403ar>
- Larrivée, P. (2009): *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*. Paris (L'Harmattan).
- Lord-Énard, S. (2020): *Décentralisez ou disparaissent*. *Astheure*, <https://astheure.com/2020/04/26/decentralisez-ou-disparaissez-sebastien-lord-emard/>
- Messaoudi, L. (2021): *Arrogance linguistique*. *Publictionnaire*. *Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Disponible: <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/arrogance-linguistique/>
- Razafimandimbimanana, E. & Wacalie, F. (2020): *Une forme insidieuse de mépris: les micro-agressions linguistiques en Nouvelle-Calédonie*. *Lidil*, 61. Disponible: <http://journals.openedition.org/lidil/7477>
- Robert (Le) (2022): *Dictionnaire en ligne*. <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/sic>
- Robillard (de), D. (2003): *"Français, variations, représentations: quelques éléments de réflexion" de Français: variations, représentations, pratiques*. ENS Éditions (Lyon), 35-61.

Référence du texte source:

Melanson, R. (2021): Parlez, parlez, pis [sic] on vous jugera, Astheure
<https://astheure.com/2021/11/15/parlez-parlez-pis-sic-on-vous-jugera-apres-rosella-melanson/>